

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Plus de 71 000 \$ pour améliorer la sécurité routière à Terrebonne

Québec, le 12 juillet 2023. – Le député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon, la députée des Plaines, M^{me} Lucie Lecours, et le député de Masson, M. Mathieu Lemay, au nom de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, annoncent l'octroi de 71 811 \$ pour la municipalité de Terrebonne afin d'investir dans un projet d'amélioration de la sécurité routière.

Ce projet consiste à l'installation de 18 radars pédagogiques sur le territoire de Terrebonne.

L'objectif de ces investissements est de soutenir financièrement un maximum d'initiatives ou de projets de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Plus spécifiquement, le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière vise notamment à diminuer les risques de décès et de blessures pour tous les usagers du réseau routier et à encourager la sensibilisation, la prévention, la formation ou la concertation des intervenants touchés par les questions de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Ce sont 14,5 M\$ à travers le Québec que le gouvernement a rendus disponibles grâce à cet appel de projets.

Citations

« La sécurité de tous les usagers du réseau routier est une priorité pour notre gouvernement. On a tous un rôle à jouer pour faire de nos milieux de vie des lieux où l'on peut se déplacer en toute sécurité. Je suis très heureuse d'investir dans les projets de nos partenaires qui ont la même vision que nous en matière de sécurité routière. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« Cette aide financière aura des répercussions positives sur la sécurité des usagers de la route dans notre région. En effet, le projet qui en découlera permettra à tous d'être plus sensibles aux enjeux liés à l'utilisation et au partage de la route, notamment pour protéger les plus vulnérables. »

Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

« Investir en sécurité routière est une priorité pour notre gouvernement. L'installation de ces 18 radars photographiques sur le territoire de Terrebonne est un pas de plus dans nos actions communes de sensibilisation afin d'inciter les usagers de la route à faire preuve de vigilance et à respecter les limites de vitesse. Ces afficheurs électroniques sont de bons outils pour donner la chance aux conducteurs de modifier leur comportement. Tous pourront ainsi compter sur des rues plus sécuritaires. »

Lucie Lecours, députée des Plaines

« Je suis ravi que notre gouvernement soutienne financièrement la mise en place de radars pédagogiques sur le territoire de la ville de Terrebonne. Cette technologie est une bonne façon de sensibiliser les automobilistes à l'importance de respecter les limites de vitesse et favorise l'adoption de comportement sécuritaire, et ce, au bénéfice de tous les usagers de la route. »

Mathieu Lemay, député de Masson

« La sécurité routière est une importante préoccupation des citoyens de Terrebonne et une priorité pour le conseil municipal. L'installation de ces 18 radars pédagogiques s'inscrit dans la lignée des mesures de modération de la vitesse mises en place par la Ville de Terrebonne au cours des derniers mois afin de favoriser la sécurité dans les rues de notre municipalité notamment par l'implantation des rues à 30 km/h dans onze quartiers résidentiels et des 36 radars pédagogiques déjà installés devant les écoles du territoire. Je tiens à remercier le député de Terrebonne et ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, monsieur Fitzgibbon ainsi que la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, madame Geneviève Guilbault pour l'octroi de ce montant ».

Mathieu Traversy, maire de Terrebonne

Faits saillants

- Un comité consultatif a pour mandat de conseiller annuellement le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur l'utilisation des sommes portées au crédit du Fonds de la sécurité routière. Il est composé de sept membres représentant les organismes suivants :
 - Fédération des transporteurs par autobus;
 - Fédération québécoise des municipalités;
 - CAA Québec;
 - Office des personnes handicapées du Québec;
 - Union des municipalités du Québec;
 - Ville de Québec;
 - Association des directeurs généraux des municipalités du Québec.
- La Ville de Montréal et la Société de l'assurance automobile du Québec ont un titre d'observateurs.

- Ces investissements sont possibles grâce au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR), subventionné à même les sommes perçues pour des infractions détectées par les radars photo et les appareils de surveillance aux feux rouges

Liens connexes

[Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

Source :

Léonie Bernard-Abel
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre
et ministre des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : 418 999-1939

Vincent Gauthier
Attaché politique
Bureau de Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne
Tél. : 450 964-3553

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600 Sans frais : 1 866 341-5724